SESSION I

L'INDUSTRIE OVINE AU CANADA

Camille Bernard
Directeur
Ministère de l'Agriculture du Canada
Division de la Recherche
Station de Recherches
Lennoxville, Québec

Le 2 août 1972.

L'INDUSTRIE OVINE AU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

Page

GÉNÉRALITÉS

DESCRIPTION DE LA POPULATION
- Nombre
- Répartition
- Races

CARACTÉRISTIQUES DES ÉLEVAGES OVINS
- Agnelage saisonnier
- Système d'élevage
- Programmes d'amélioration
- Performance

COMMERCIALISATION ET CONSOMMATION
- Viande
- Laine
- Recherches

PERSPECTIVES

L'INDUSTRIE OVINE AU CANADA

GÉNÉRALITÉS

L'élevage ovin au Canada couvre une vaste étendue géographique, allant de l'Atlantique au Pacifique. Il fait partie du cheptel animal de chacune des dix provinces.

Malgré sa répartition à travers le pays entier, l'élevage ovin demeure une production nettement secondiare parmi les exploitations animales au Canada. C'est qu'il est clairement éparpillé dans des troupeaux de petite taille où il sert à valoriser des aliments fourragers qui autrement demeureraient inutiles. Il se situe également sur les fermes d'agriculteurs à temps partiel, car il fournit à ces fermes le caractère "agricole" et sauvegarde ainsi la nature de l'investissement du propriétaire.

Traditionnellement, les élevages de l'est du pays différaient sensiblement de ceux de l'ouest canadien. L'habitant de l'est avait son petit troupeau de moutons, souvent d'une dizaine de têtes, parce qu'il lui fournissait la laine nécessaire à l'habillement de sa famille. C'était alors l'élevage artisanal. Celui de l'ouest avait un grand troupeau, comptant parfois des milliers de têtes, qui parcourait les plaines et se nourrissait à même la végétation naturelle. Les troupeaux des plaines, tout comme ceux de l'est, étaient exploités pour la laine.

Les forces économiques ont bouleversé l'optique de ces élevages. D'abord, le commerce et les échanges industriels ont fait que la production de la laine pour chaque famille individuelle n'était plus nécessaire. Ils révélaient aussi que le Canada était mauvais concurrent sur le marché mondial comme producteur de laine, et ainsi mettaient en doute l'existence des grands troupeaux de l'ouest. Il s'en suivit une période de ré-orientation et d'adaptation pour

diriger l'industrie ovine vers la production de la viande, tout en reléguant la laine au rang de sous-produit. C'est le rôle qu'elle occupe actuellement dans l'agriculture canadienne.

En deuxième lieu, l'industrialisation de l'agriculture entraîna un changement complet de la structure de l'industrie ovine. Les petits troupeaux de l'est se virent fusionnés en de plus grands troupeaux de taille commerciale, ou furent sommairement éliminés. Les troupeaux de type "ranch" de l'ouest canadien prirent plutôt l'allure de grands "troupeaux de ferme", exploités sensiblement comme ceux de l'est du pays. C'est ainsi que l'élevage ovin est devenu plutôt homogène quant aux modes d'exploitation, malgré sa répartition géographique très étendue.

Depuis une trentaine d'années, l'élevage du mouton a énormément de difficultés à faire face à la concurrence des autres productions agricoles du pays et aux produits ovins venant d'autres pays. D'une part, son exploitation est rendue coûteuse par les conditions rigoureuses des hivers canadiens. D'autre part, la demande insatiable du marché pour le boeuf et les produits laitiers a fait de l'élevage ovin une exploitation de second ordre, une qui ne comporte aucun statut social enviable. Il en est résulté un délaissement presque ininterrompu, au point où il ne reste que le squelette d'une industrie jadis prospère.

À ce sombre tableau je dois ajouter quelques tendances récentes qui favorisent l'élevage ovin d'une lueur prometteuse. Depuis deux ans, il semble vouloir sortir de sa torpeur. Il fait montre d'un regain de vie, manifesté surtout par l'intérêt des éleveurs eux-mêmes, ainsi que par les politiques d'encouragement dont on voudrait le doter. Le consommateur s'intéresse davantage aux produits ovins, et recherche des renseignements concernant leur utilisation. Ce sont peut-être là les éléments qui feront naître une

nouvelle industrie ovine, fondée sur les techniques modernes d'élevage et animée d'un rôle socio-économique qui assurerait sa survie.

Il convient de souligner que ce résumé ne cherche qu'à faire état de l'élevage ovin actuel au Canada, sans vouloir décrire les causes de son évolution, ni tracer les moyens susceptibles de le promouvoir.

DESCRIPTION DE LA POPULATION

Nombre

La population ovine canadienne se chiffrait à 997,500 en 1971, une augmentation de 11% par rapport à 1970 (voir TABLEAU N° 1). Cette augmentation est à noter, car elle contraste avec la tendance à la baisse de cette industrie depuis une trentaine d'années.

TABLEAU N° 1

POPULATION OVINE AU CANADA

Année	Nombre total	L'ouest canadien Nombre	%	L'est canadien Nombre	%
1941	2,839,948	1,377,052	48.5	1,462,896	51.5
1951	1,478,737	599,594	40.5	879,143	59.5
1960	1,773,000	953,000	53.75	820,000	46.25
1965	1,132,000	534,000	47.2	598,000	52.8
1969	883,000	443,000	52.2	440,000	49.8
1970	898,000	479,000	53.3	419,000	46.7
1971	997,500	569,000	57.0	428,500	43.0
Moyenne de 3 ans (69-70-71)	926,170	497,000	53.7	429,170	46.3

Un coup d'oeil sur le comportement de la population ovine depuis 1940 nous permet de constater le cycle décennal de la fluctuation. De 1940 à 1950, la population diminuait d'environ 5% par année, partant de 2.85 millions pour passer à 1.48 millions. Il s'en suivit une croissance de la population au rythme d'environ 1.5% par année au cours des années '50, puis une diminution annuelle de 5% jusqu'en 1970. Depuis deux ans, la courbe reprend sa course ascendante et sème à nouveau l'espoir d'une industrie florissante parmi le rang

des adeptes.

Répartition

Cinquante pour-cent de la population ovine se situe dans les provinces de l'Ontario et de l'Alberta. Viennent ensuite le Québec et la Saskatchewan, qui ajoutent une autre tranche de 25% (voir TABLEAU N° 1).

Le comportement de la population décrit précédemment demeure relativement semblable dans chacune des provinces. On constate partout une diminution d'environ 60% en trente ans. La diminution fut moins rapide mais plus uniforme dans l'est du pays que dans l'ouest, ce qui tend à écarter les proportions presqu'égales de la population dans ces deux grandes régions.

Le nombre de troupeaux au Canada se situe aux environs de 20,000 (voir TABLEAU N° 2). Les troupeaux sont plus nombreux dans l'est du pays que dans l'ouest, mais par contre ils sont de moins grande taille. Le nombre de moutons par troupeau doublait de 1951 à 1966, et continue sa tendance ascendante. Bien qu'on n'ait pas de chiffres précis en main, on estime que le troupeau moyen comprend environ soixante sujets d'élevage.

TABLEAU N° 2

NOMBRE ET TAILLE DES TROUPEAUX OVINS AU CANADA

Année	Nombre total de troupeaux	Moy.	L'ouest	Moy.	L'est	Moy.
1951	62,566	24	12,852	47	49,714	18
1961	38,528	40	11,658	75	26,869	24
1966	21,453	48	71,371	74	14,082	34

Races

Si l'industrie ovine a connu un déclin considérable au Canada, ce n'est certes pas dû au manque d'options parmi les races. En effet, il existe des livres généalogiques pour au moins les races suivantes: Leicester, Suffolk, Hampshire, Oxford, Corriedale, Rambouillet, North Country Cheviot, Border Cheviot, Southdown, Shropshire, Dorset, Lincoln, Cotswald, Columbia, Montadale, Romnelet, Clun Forest, Merino, Finnish Landrace, Romney Marsh et Karakul-Tunis.

Sans vouloir préciser une proportion exacte des moutons de race par rapport au nombre total, il convient de souligner que la proportion est faible et continue à diminuer, face au mode d'élevage commercial qui domine de plus en plus chez les plus grandes entreprises.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉLEVAGES OVINS

Agnelage saisonnier

Une très forte proportion des brebis au Canada font montre d'une saison oestrale d'environ six mois, suivie d'une saison anestrale. Les brebis abordent leur période fertile vers la mi-août, pour atteindre leur fertilité maximum pendant la saison septembre-novembre. L'anoestrus est au plus profond de mai à juillet.

La plupart des agnelages ont lieu de la fin mars à mai, alors que les conditions rigoureuses de l'hiver deviennent plus tempérées. Il s'en suit une synchronisation chez les jeunes de toutes les étapes de la croissance et de la finition, pour aboutir à une abondance d'agenaux mis en marché en octobre et novembre. Les prix fléchissent et le mécontentement règne de part et d'autre.

Les élevages à proximité des grands centres urbains, particulièrement Montréal et Toronto, se débarrassent de cette pratique traditionnelle néfaste, en "cédulant" les agnelages à partir de la mi-janvier jusqu'en avril. Les producteurs jouissent ainsi d'un marché pour un agneau léger qui commande alors un prix fort rémunérateur. Ces agnelages d'hiver entraînent l'utilisation de races fertiles en août, telles la Dorset, la Rambouillet, et parfois la Hampshire, ou encore des méthodes de régie spéciale qui favorisent une saison oestrale hâtive. Ils nécessitent également des bâtiments plus coûteux, qui permettent un certain contrôle de la température et de l'humidité.

Système d'élevage

Il n'y a aucun doute que l'élevage à base de croisements de races domine l'industrie, au point de vue volume de production, dans toutes les parties du pays. Les femelles croisées sont généralement à face blanche, issues des races

Leicester, Rambouillet, Dorset, Romnelet ou Cheviot. Récemment, on a introduit la race Landrace de Finlande dans la production de femelles croisées, avec l'espoir qu'elle améliorera sensiblement le degré de "jumelage".

Les agneaux de marché proviennent de brebis croisées et accouplées à des béliers de race. A cette fin, la race Suffolk jouit probablement de la plus grande popularité, bien qu'il ne soit pas rare de trouver des brebis Hampshire, Oxford et Corriedale.

L'élevage de sujets de race a connu son apogée il y a environ dix ans. Aujourd'hui, une dizaine de races figurent aux annales généalogiques d'année en année, et constituent le coeur de la population ovine enregistrée. Les troupeaux de races dites "anglaises" et "écossaises", donc à laine plutôt grossière, sont dans la partie est du pays, tandis que les races à laine fine sont surtout dans les plaines et les pieds des montagnes de l'ouest canadien.

Programmes d'amélioration

Il existe un plan d'épreuve uniforme disponible à tous les éleveurs du Canada qui désirent s'en prévaloir. Il prévoit l'épreuve du troupeau complet à domicile, ainsi que l'épreuve de mâles désignés dans les stations alimentaires. Bien qu'il soit un plan national, il est mis en application avec le concours des ministères provinciaux d'agriculture, afin que l'adaptation, les directives et le contrôle soient appropriés aux conditions locales.

Toutes les provinces qui ont un programme d'amélioration génétique en cours s'inspirent du plan national et l'adaptent aux exigences régionales. Ces programmes provinciaux peuvent donc varier de forme, mais demeurent toutefois très semblables en ce qui concerne les qualités recherchées chez les sujets éprouvés. En général, les critères d'évaluation des femelles sont le "jumelage", le taux de croissance

des agnelets de la naissance au sevrage, et le poids de la toison. Chez les béliers, l'emphase demeure sur un seul critère: le taux de croissance après le sevrage. Quant à l'épreuve de progéniture, elle sert à préciser davantage l'appréciation du père, et elle ajoute le critère de consommation, la qualité de la carcasse.

Les programmes d'amélioration prennent une importance grandissante d'année en année. L'usage de béliers éprouvés est encouragé par les politiques de promotion à l'élevage des ministères provinciaux, ce qui incite les producteurs de sujets de race à continuer les épreuves. Les éleveurs s'en servent également pour évaluer tous les sujets de leurs troupeaux et sélectionner les agnelles les plus prometteuses. Il est à noter que l'épreuve à domicile est souvent plus utilisée dans les troupeaux croisés que dans les troupeaux de race.

Performance

Il existe une si grande variation dans la performance d'un troupeau à l'autre qu'une mesure moyenne devient de peu de valeur. À titre d'exemple, l'épreuve à domicile de 2,005 brebis en Ontario révélait des poids à 50 jours d'âge variant de 32 à 60 livres, et à 120 jours, de 53 à 118 livres. En général, on attend d'un agneau mâle d'une race de grande taille, un gain quotidien en poids vif de 0.6 à 0.8 livre, pour atteindre le poids de 100 livres vers l'âge de 5 mois.

La moyenne des naissances par brebis n'est guère plus homogène. Les meilleurs troupeaux, donc ceux qui fournissent des données, réalisent un taux de 1.2 à 1.5 agneaux sevrés par brebis.

Il est pratique courante d'intégrer les agnelles au troupeau d'élevage dès leur première année, afin qu'elles donnent naissance à l'âge de 13 à 15 mois. Les béliers font

la monte vers l'âge de 8 mois, mais d'un nombre restreint de brebis par rapport aux sujets adultes.

COMMERCIALISATION ET CONSOMMATION

Viande

La mise en marché des agneaux montre un cycle saisonnier très prononcé (voir TABLEAU N° 3). Il y a abondance pendant octobre et novembre et pénurie aux autres périodes de l'année. Toutefois, le cycle saisonnier devient de plus en plus atténué par suite des agnelages mieux distribués et de l'usage plus courant des parquets d'engraissement.

TABLEAU N° 3

ABATTAGE D'AGNEAUX PAR MOIS DANS LES ABATTOIRS INSPECTÉS

Mois	1969	%	1970	%	1971	%
janvier	15,181	7.14	14,176	7.82	15,132	7.38
février	15,352	7.22	10,004	5.52	14,014	6.84
mars	15,045	7.08	12,979	7.16	15,296	7.46
avril	10,403	4.89	9,791	5.40	13,782	6.72
mai	10,228	4.81	9,475	5.23	10,230	4.99
juin	14,145	6.65	14,125	7.79	14,727	7.19
juillet	13,821	6.50	12,753	7.04	13,969	6.82
août	18,519	8.72	16,591	9.15	17,118	8.35
septembre	32,273	15.17	24,898	13.73	21,518	11.96
octobre	24,281	11.42	19,525	10.77	23,678	11.55
novembre	22,084	10.38	18,985	10.47	22,403	10.93
décembre	21,389	10.06	18,030	9.95	20,215	9.86
Total	212,752		181,332		205,082	

Les carcasses peuvent faire l'objet d'un classement fédéral qui prévoit quatre grandes catégories. Les deux facteurs prépondérants sont le poids et le degré de fini. A titre d'exemple, la catégorie "Canada Choix" demande un poids de 36 à 51 livres et un recouvrement uniforme de gras

à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur.

Bien qu'il existe une classification des carcasses, les agneaux sont presque toujours payés d'après le poids vif et selon une appréciation visuelle des sujets. En 1971, le prix moyen payé aux producteurs était de 24¢ à 30¢ la livre aux marchés de Calgary, Winnipeg et Toronto (voir TABLEAU N° 4). Les mois de mai, juin et juillet commandaient des prix de 8¢ à 12¢ de plus la livre par rapport aux mois d'octobre, novembre et décembre.

La production canadienne d'agneaux est destinée entièrement au marché domestique où elle est écoulée sous forme d'agneau frais. Vu les coûts de transport plus élevés au fur et à mesure que l'abattage s'éloigne des grands centres de consommation, il s'en suit que les agneaux abattus dans l'ouest canadien sont payés moins cher que ceux abattus en Ontario et au Québec.

La consommation annuelle de viande ovine au Canada varie entre 3 et 4 livres per capita (voir TABLEAU N° 5). Le troupeau national fournit près de 20% de la consommation domestique (voir TABLEAU N° 6). Les autres 80% proviennent en majeure partie de la Nouvelle-Zélande et d'Australie, et trouvent placent sur l'étagère du détaillant sous forme congelée.

Le marché spécial d'agneaux légers est limité aux centres urbains de Montréal et Toronto. Il exige un agneau d'un poids vif de 35 à 45 livres, pour lequel on paie de 60¢ à $1.00 la livre. Il est plutôt saisonnier, du fait qu'il débute en mars pour se prolonger jusqu'en juin. La demande dépasse de beaucoup les approvisionnements et il y a lieu de croire qu'une disponibilité d'agneaux mieux répartie jouirait d'un marché plus prolongé. On estime à au-delà de 25,000 le nombre d'agneaux légers sur le marché de Montréal et d'aucuns prétendent que ce marché seul pourrait absorber 100,000 sujets.

TABLEAU N° 4

PRIX MOYENS ($ PAR 100 LIVRES) POUR LES AGNEAUX DE CATÉGORIE "BON", SELON LES MOIS DE L'ANNÉE

	Janvier	Mars	Mai	Juillet	Septembre	Novembre	Année	
1971	30.45	31.68	37.59	36.06	28.92	28.50	30.65	MARCHÉ DE TORONTO
1970	34.86	35.24	42.44	35.63	28.86	28.69	33.65	
*5 ans	30.44	31.26	36.60	33.50	26.20	26.98	29.85	
1971	25.56	25.84	39.20	29.66	22.40	21.98	27.15	MARCHÉ DE WINNIPEG
1970	28.68	38.63	46.82	27.75	23.68	22.75	28.65	
*5 ans	25.28	28.10	33.85	27.43	21.82	22.29	25.15	
1971	25.37	24.27	29.12	26.72	20.31	21.00	24.10	MARCHÉ DE CALGARY
1970	28.88	29.64	31.61	22.92	22.49	25.08	25.70	
*5 ans	23.32	24.99	28.21	23.77	20.44	21.83	23.35	

*Moyenne sur 5 ans: 1966-1970.

TABLEAU N° 5

CONSOMMATION ANNUELLE
DE VIANDE OVINE

1965	3.3 livres per capita
1968	4.2 " " "
1969	4.0 " " "
1970	3.5 " " "
1971	2.9 " " "

TABLEAU N° 6

PRODUCTION DOMESTIQUE ET
IMPORTATION DE VIANDE D'AGNEAU

Année	Production domestique	Importation
1968	19.0%	81.0%
1969	17.4%	82.6%
1970	15.9%	84.1%
1971	26.0%	74.0%

Laine

Le mouton a connu le jour où il faisait partie essentielle de tout cheptel animal par la toison qu'il fournissait à son propriétaire. C'est pourquoi les troupeaux étaient nombreux, mais de taille très restreinte.

Ce temps de l'histoire est révolu. La toison est devenue un produit secondaire de l'élevage ovin canadien (voir TABLEAU N° 7). En 1971, la production contrôlée de laine au Canada était de 3,642,100 livres, et provenait de 473,000 moutons dont le rendement moyen était de 7.7 livres. Cette production représente à peine 10% de la consommation domestique.

Le prix moyen payé en 1971 était de 19.9¢ la livre.

Il était de 22¢ sur les marchés de l'est du Canada et de 18¢ dans l'ouest, à la suite de la différence des coûts de transport.

TABLEAU N° 7

PRODUCTION DOMESTIQUE ET IMPORTATION DE LAINE (EN MILLIONS DE LIVRES)

Année	Production domestique		Importation (nette)	
1968	3.47	5.7%	57.5	94.3%
1969	3.46	6.4%	50.77	93.7%
1970	3.46	7.9%	40.30	92.1%
1971	3.64	9.2%	36.02	90.8%

Recherches

Les organismes impliqués dans la recherche ovine sont les universités, les gouvernements provinciaux et le Gouvernement du Canada. Il est bien connu que l'ensemble de ces organismes affectent des ressources qui, au premier coup d'oeil, semblent exagérées par rapport à la valeur relative de l'industrie.

En général, les recherches portent sur les techniques de production et concernent peu la qualité des carcasses. On attache beaucoup d'importance à l'augmentation du taux de "jumelage", surtout par voie de croisements. On recherche les moyens d'éviter le rythme saisonnier d'oestrus et d'anoestrus, soit par le contrôle des conditions du milieu, soit par modification génétique des individus. On étudie la formulation de succédanés du lait qui permettraient le sevrage des agneaux à très bas âge. On mesure les exigences alimentaires selon les niveaux de production. Enfin, on a recours aux techniques de la génétique pour évaluer les races existantes et définir leur utilisation optimale.

Quelques essais de nutrition sont poursuivis

jusqu'au stade de l'évaluation des carcasses. L'évaluation comporte l'analyse physique et chimique de divers tissus et, occasionnellement, une appréciation des qualités dégustatives. Il sera sans doute question de ces recherches au cours de ce congrès.

PERSPECTIVES

Peut-on envisager une industrie ovine viable au Canada? La question préoccupe les dirigeants des milieux agricoles et para-agricoles depuis quelques années. Le regain de vie de l'industrie en est un témoignage.

Le sort de l'industrie ovine ne sera pas déterminé par le consommateur. Sa demande et ses exigences sont relativement stables et prévisibles. Tout porte à croire que le marché accepterait la production domestique dans une plus forte proportion de son alimentation. Mais il est évident qu'une industrie ovine moderne et concurrentielle ne peut pas admettre des pratiques désuètes d'élevage et de mise en marché.

Et ce sont ces deux domaines qui décideront du destin de la production.

Les techniques d'élevage sont en voie d'évolution vers une efficacité qui dépassera de deux à trois fois celle d'aujourd'hui. Mais encore faut-il que les éleveurs les acceptent, même si elles ne cadrent aucunement avec celles qu'ils ont connues à ce jour. Les canaux de mise en marché sont en désordre, pour ne pas dire inexistants. L'abattage et la transformation de l'agneau ne soucient guère les maisons de salaison.

Les correctifs arriveront-ils à temps? Tous l'ignorent, mais plusieurs se consacrent à la tâche. Le consommateur canadien serait le premier à en bénéficier, et l'économie agricole dans son ensemble en serait d'autant bonifiée.